

Prévention des risques psycho-sociaux

Quelle stratégie ? Quels outils ? Quels protagonistes ?

OBJECTIFS

- Appréhender la définition et les obligations réglementaires liées à la prévention des risques psycho-sociaux
- Mettre en place une réflexion stratégique en amont
- Construire des indicateurs pertinents
- Mener une approche quantitative du stress au travail, phénomène individuel
- S'inscrire dans une phase opérationnelle : Agir
- Savoir mettre en œuvre un plan d'actions et identifier les acteurs concernés
- Appréhender les outils au service de la prévention
- Identifier au sein de sa collectivité les leviers d'action

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques du formateur
- Échanges de pratiques
- Construction d'outils de suivi

PUBLIC

DRH, cadres RH, ACOMO, responsables de service opérationnel toutes fonctions publiques confondues.

DATES :

PARIS > 2-3 FEVRIER 2012

DURÉE : 2 jours

TARIF : 1 020 euros HT

PROGRAMME

Cerner la problématique – De quoi parle-t-on au niveau réglementaire?

- Le panorama des dispositions réglementaires et de la jurisprudence en matière de prévention des risques psycho-sociaux
- L'obligation de construire le DUER (Document Unique d'évaluation des risques) autour de ces problématiques et la place du CHS
- Définir et délimiter les risques psycho-sociaux : le stress, les phénomènes de harcèlement et de violences au travail, impacts individuels et collectifs

Mettre en place une réflexion stratégique : l'approche quantitative et qualitative de la démarche

- Passer de la logique de la gestion de l'urgence à une démarche de prévention : Mettre en place le bon questionnement pour initier une démarche stratégique.
- La mise en place d'indicateurs de risques : Les indicateurs de santé, du bilan social, de satisfaction, de tensions interpersonnelles, de performance ou d'efficacité

- Les outils de mesure : Objectiver la réalité du stress et apprécier quantitativement ce phénomène
- Déterminer les groupes à risques dans votre collectivité

Mettre en œuvre un plan d'action et de prévention

- Les différents niveaux de prévention : primaire, secondaire et tertiaire
- Les interlocuteurs à mobiliser et à coordonner
- Comment faire du DUER un outil de pilotage ?
- Asseoir la prévention dans la stratégie de la collectivité, conduire le projet...

Les actions à développer dans le cadre de la prévention

- Les actions de sensibilisation : sous quelles formes ?
- La réflexion organisationnelle et la communication interne
- La place des pratiques managériales
- Les outils RH : La formation, la GPEC, la mobilité interne, la politique Hygiène et sécurité...
- Le suivi et l'évaluation de la démarche de prévention